



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 18 AVRIL 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 18 avril 2016, à 13 h 30, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3) madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Était aussi présente : M^{me} Sonia Desaulniers, directrice générale et greffière adjointe

La greffière adjointe a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 18 avril 2016, tous les membres du conseil municipal ont signé la renonciation à l'avis de convocation annexée au présent procès-verbal et qu'ils ont considéré les sujets suivants :

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2016-168)
 - 2° Adoption du premier projet du règlement numéro 610 amendant le règlement de zonage numéro 53 (zone 141)
 - 3° Avenant au contrat de WSP – réfection du système de chauffage, ventilation et climatisation à l'hôtel de ville
-

2016-168

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 18 avril 2016 à 13 h 30 tel que présenté.

2016-169

ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 610 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 53 (ZONE 141)

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par madame Murielle Bergeron Milette en vertu de la résolution 2016-143 à la séance ordinaire du 11 avril 2016;

CONSIDÉRANT que la greffière adjointe a fait lecture du règlement numéro 610 intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 53 (zone 141);

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q., chapitre A-19.1, l'adoption du premier projet de règlement de zonage doit faire partie des étapes de l'adoption d'un règlement de zonage;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE GÉLINAS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le premier projet du Règlement numéro 610 amendant le règlement de zonage numéro 53 (zone 141).



2016-170

**AVENANT AU CONTRAT DE WSP – RÉFECTION DU SYSTÈME DE
CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION À L'HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'ajuster le coût du contrat octroyé à WSP Canada inc. par les résolutions 2012-173 et 2015-084 par un avenant au montant de 400,00 \$ plus taxes pour modification aux plans et devis pour la réfection du système de chauffage et ventilation de l'hôtel de ville afin diviser un local en deux bureaux distincts;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHARLES FRÉCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

D'AMENDER le contrat octroyé à WSP Canada inc. par un avenant pour un montant additionnel de 400,00 \$ plus taxes pour des honoraires additionnels pour modification aux plans et devis du projet de réfection du système de chauffage et ventilation de l'hôtel de ville.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 13 h 45.

YVON DESHAIES
MAIRE

SONIA DESAULNIERS
GREFFIÈRE ADJOINTE